

La médiation: outil moderne de gestion de crise

Depuis quelques années, les tribunaux sont engorgés car les conflits entre personnes physiques ou morales se multiplient. Il existe pourtant un moyen simple et efficace de régler bon nombre de litiges. Il s'agit de la médiation de conflits. Et la société GENEVACCORD ADR en a fait sa spécialité.

Différends internationaux, affaires commerciales, inter et intra entreprises, propriété intellectuelle, les cas de litiges peuvent être nombreux dans nos sociétés modernes. La conséquence directe de la multiplication des conflits est que les tribunaux n'arrivent plus à suivre, les dossiers traînent durant des années et les personnes attendent longtemps un jugement qui a pour vocation de trancher. Résultat: un gagnant et un perdant ou deux perdants. Les parties sont rarement satisfaites d'une action en justice. La médiation permet de remédier à cet état de fait, avec un résultat gagnant/gagnant pour les parties. «Cet engorgement des tribunaux a un coût pour les citoyens, rappelle Guy A. Bottequin, fondateur de la société GENEVACCORD ADR. Le médiateur a une approche différente. Il intègre tout d'abord de l'empathie pour les deux parties en question. Il prend le temps de les écouter, de comprendre, de saisir avec précision leurs doléances. Cette nouvelle approche séduit beaucoup

et la médiation progresse de manière spectaculaire en Europe.»

Confidentialité essentielle

Il faut dire que cette méthode de gestion de crise comporte de nombreux avantages. Le médiateur, qui agit comme un chef d'orchestre, doit disposer de quatre qualités essentielles afin de mener à bien le processus. Il doit être impartial, indépendant, neutre et faire preuve d'une grande confidentialité. Avec ces qualités, il est possible d'obtenir d'excellents résultats comme le précise Guy A. Bottequin: «Nous avons environ 87% des dossiers que nous traitons qui sont résolus sans passer par le tribunal, mais uniquement en pratiquant une médiation attentive. Certaines sociétés préfèrent utiliser ce mode de fonctionnement, car ainsi elles ne sont pas citées dans des affaires judiciaires. Il y a une envie de discrétion qui peut être assurée par la médiation.» Disposant d'une situation centrale, d'excellentes infrastructures, d'un culte de la discrétion, Genève devient ainsi au fil des années le pôle principal de gestion des conflits sur le plan international. «Gérer un conflit, c'est aussi agir en amont, en axant sur la prévention, poursuit le fondateur de la société GENEVACCORD ADR. L'objectif final de la médiation est de permettre aux parties de trouver ensemble une solution raisonnée par la créativité, dans l'intérêt de chacun, sans céder sur le fond, en étant souple sur la forme. Les parties se ménagent ainsi la possibilité de poursuivre des relations en évitant toute rancœur.» Le but avoué, et c'est toute la subtilité, est que le conflit ne se termine pas en litige. Afin de rassurer les parties en présence, les avocats sont souhaités à assister leurs clients lors des séances.

Structure internationale

Dans cette montée en puissance de la médiation en Europe, la société GENEVACCORD ADR s'inscrit en tant que leader professionnel. En effet, elle dispose d'un large réseau de correspondants à disposition selon le type de litige. Dans l'espace francophone, médiatrices et médiateurs, peuvent être appelés pour gérer une crise. La structure est basée à Genève, mais elle dispose également de bureaux à Paris et de partenariats dans plusieurs villes en Europe. En cas de nécessité, elle peut fournir une réponse dans les 48 heures, une rapidité parfois essentielle dans la gestion de certains conflits. En plus des médiations conventionnelles, elle propose un large catalogue de services qui inclut la formation de base et une formation continue de sensibilisation à la médiation de conflits, un perfectionnement dans le domaine de l'art du comportement non-verbal ainsi que des outils para verbaux. Elle dispose d'une académie de recherche, dans laquelle plusieurs professionnels travaillent, afin de proposer aux politiques d'améliorer certains points faibles de ce merveilleux processus de responsabilisation. La médiation de conflits est donc un processus accessible à tous, elle permet de réduire les tensions, de trouver une solution à l'amiable tout en ménageant la possibilité de poursuivre des relations entre les parties. Elle est donc rapide, économe et efficace. Pourquoi s'en priver?



Plus d'informations sur
www.genevaccord.com

Route de Florissant, 78

1206 Genève Suisse

Tél. +41 22 786 52 02

Fax +41 22 346 54 83

mediation-rp@genevaccord.com

guy.bottequin@genevaccord.com